

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1902.

PRÉSIDENCE DE M. ÉD. BUREAU.

M. Gagnepain, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 novembre, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président proclame membre de la Société :

M. de TONI, professeur de botanique et directeur du Jardin botanique à l'Université de Modène (Italie), présenté dans la dernière séance par MM. Ed. Bornet et Malinvaud.

M. le Président annonce ensuite une présentation nouvelle.

M. Mouillefarine fait à la Société la communication suivante :

SUR LE GENTIANA CILIATA (2^e Article), par M. MOUILLEFARINE.

Si j'avais pu être prévenu de l'intéressante communication déposée à la dernière séance par M. Vuillemin, j'y aurais apporté, pour la lire à la Société, la lettre suivante, que m'a écrite sur le même sujet notre confrère M. Théodore Holm, de Brookland, district de Columbia (États-Unis).

« Je viens de lire, m'écrit-il, votre question sur le *Gentiana ciliata* dans le Bulletin de la Société.

» Je suis heureux de vous annoncer que les échantillons que vous avez trouvés sont sans doute développés sur une racine d'un individu produit de semence. La propagation végétale du *Gentiana ciliata* par des pousses radicales a été signalée par Th. Irmisch (*Botan. Zeitung*, 1857, p. 466) et par moi chez le *Gentiana holopetala* (On some Canadian Gentian.

» De telles pousses radicales florifères sont développées latéralement, » non terminalement, sur une racine, et l'on peut assez facilement observer la continuation de la racine mère.

» Je suis sûr qu'on peut trouver cette manière de propagation chez » beaucoup d'autres espèces de Gentianes.

Un petit dessin à la plume joint à la lettre représente schématiquement une racine traçante de laquelle une tige sort à angle droit. Ce n'est pas là ce que j'avais observé. La pseudorhize latérale sort du milieu de la tige souterraine et semble faire seulement un angle droit avec elle.

J'ai encore, sur le même sujet, à signaler à la Société deux communications, l'une de M. Copineau et l'autre de M. Pellat, parues dans le *Monde des Plantes* du 1^{er} octobre et du 1^{er} novembre 1902.

Celle de M. Pellat est particulièrement intéressante en ce que, préoccupé de cette question depuis aussi longtemps que moi, il a distribué à la Société Dauphinoise des *Gentiana ciliata* portant rhizomes et boutons souterrains, et publié à ce sujet une Note (1) dans le Bulletin de cette Société pour l'année 1880.

Je suis vraiment heureux qu'une question d'ignorant ait provoqué d'aussi intéressantes et aussi savantes réponses.

M. le Secrétaire général donne lecture de la Note suivante :

(1) Voici cette Note :

2551 *Gentiana ciliata* L. — Cette espèce est décrite par la plupart des auteurs comme une plante vivace; cependant De Candolle et MM. Grenier et Godron ne lui attribuent qu'une existence annuelle. D'où vient cette divergence d'opinion? Si l'on observe des sujets jeunes, grêles, uniflores, on voit une racine pivotante ténue, à peine ramifiée, sans trace de rejets pérennants; en cet état, le *Gentiana ciliata* a toutes les apparences d'une plante annuelle. Mais, si l'on a sous les yeux des exemplaires robustes à plusieurs tiges et plusieurs fleurs, tels qu'on en rencontre assez souvent à la fin de l'automne dans la région subalpine, il est facile de reconnaître que la plante porte, vers le collet de la racine, des bourgeons ou rejets blanchâtres, dressés contre la tige et destinés évidemment à assurer l'existence de la plante l'année suivante.

Si la saison n'est pas favorable et que les froids de l'hiver soient précoces, ces bourgeons ne se développent pas, ou bien les rejets se flétrissent et meurent : alors le *Gentiana ciliata* est réellement annuel. Mais si, au contraire, ces rejets ont pris assez d'accroissement et de vigueur pour pouvoir résister aux froids rigoureux, la plante revit à la fin de l'été suivant.

Ainsi le *Gentiana ciliata* serait, à mon avis, suivant les circonstances, annuel ou vivace. Ne serait-il pas intéressant de soumettre ces observations au contrôle de la culture? J'appelle sur ce point l'attention des botanistes qui s'occupent de ce genre d'expériences. (Note de M. A. Pellat.)